

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Aussonne (31840)

Réponses de Emily Dejuniat Bernardini, au nom de la liste « A.V.E.C Aussonnais Votre Engagement Citoyen! »

– le 21/03/2020 à 17:29 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Notre programme est basé sur un axe participatif permettant d'organiser des commissions spécifiques (réunissant notamment des citoyens, des commerçants et des élus) afin de centraliser les besoins et de répondre au mieux aux attentes. Le but est de pouvoir relier Aussonne au rond-point de la déchetterie de Cornebarrieu ce qui permettra de se connecter avec la piste cyclable existante de nos voisins.

Une zone multimodale autour de l'ancien super marché est également prévue, Chemin de Mounestié.

A terme, les Aussonnais pourront également rejoindre le tram présent au MEETT avec des aménagements spécifiques.

Des budgets participatifs sont aussi prévus afin de permettre aux Aussonnais d'élaborer un projet (qui pourra concerner le plan vélo), de le soumettre à la population et de la faire financer en totalité par une fraction du budget municipal.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Les commissions spécifiques seront là pour orchestrer tout le fonctionnement. Elles permettront de réunir des élus, le référent Métropole, les usagers et des employés municipaux.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Les discussions avec les communes voisines sont déjà en cours afin de démarrer la mise en œuvre de ces pistes cyclables dès le début de notre mandat.

Cet axe fait partie des chantiers prioritaires comme exposé dans notre programme (voir notre site internet:

<https://sites.google.com/view/avec2020aussonne/accueil?authuser=3>

Un calendrier des travaux de voiries sera également défini avec Toulouse Métropole afin de prioriser ces modifications.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Nous avons pour projet de mettre en place de nouveaux sens de circulation automobile sur la commune d'Aussonne. Ceci permettra de libérer de l'espace sur les voiries et donc d'améliorer le réseau cyclable sur la commune en faisant disparaître ces coupures urbaines.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Nous sommes pour un renforcement de deux axes allant dans le sens de la sécurité des cyclistes:

- La généralisation de la signalétique relative à l'angle mort à l'arrière des camions, bus, remorques
- Une formation poussée et des recyclages à destination des cyclistes
- Une réglementation relative à la circulation des poids-lourds en fonction des horaires

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Des locaux à vélo/ rack à vélo seront installés autour des zones d'utilisation. Leurs implantations et leurs modalités de financement seront finalisées lors des commissions spécifiques idoines (subvention Alvéole, budget participatif, voir notre site: <https://sites.google.com/view/avec2020aussonne/accueil?authuser=3>).

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Le devoir d'une municipalité est de respecter les lois en vigueur. Le travail nécessaire sera engagé afin d'initier cette transition.

Tous les nouveaux projets prendront en compte cette exigence afin d'éviter des coûts supplémentaires dans 6 ans.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Des ateliers sont déjà en place sur les écoles primaires afin de favoriser les apprentissages en vélo. Cet axe sera maintenu et soutenu afin d'avoir le nombre d'encadrants nécessaires pour continuer cette sensibilisation pédagogique.

Notre équipe en tant que municipalité sera proactive pour la recherche et la mise à disposition d'espaces adaptés à ces sessions de formation.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

L'équipe A.V.E.C est très soucieuse de son environnement. Nous inviterons tous les conseillers municipaux à venir à vélo lors des conseils municipaux.

Une étude de faisabilité sera lancée pour qu'une partie du parc de véhicules de la Mairie soit remplacée par des vélos cargo à assistance électrique (ex : livraison des repas aux aînés, visite du personnel EJE sur les différents groupes scolaires.)

Le devoir de montrer l'exemple est effectivement au cœur de notre politique quelque soit la thématique abordée.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

prioritaires dans notre programme. Ils permettront de sanctionner des comportements abusifs et dangereux pour les cyclistes.

Cela aidera également à lutter contre les incivilités.

Commentaires généraux

L'équipe A.V.E.C est très engagée sur les énergies douces pour le transport des gens et le vélo en fait bien évidemment partie.

Il est inconcevable qu'une commune comme la nôtre n'offre pas la possibilité d'avoir une circulation sereine à vélo.

En plus de cette culture vélo propre à notre équipe, une création de navette intra-urbaine gratuite pour tous permettra

également des déplacements automobiles réduits, avec en parallèle la création d'une zone de covoiturage et de pedibus sur la zone de l'ex supermarché.

Pour finir, l'augmentation des fréquences de passage de la ligne de bus n°70 sera également en négociation avec Toulouse Métropole dès le début du mandat pour faciliter le lien d'Aussonne vers Toulouse.

Nous saluons cette enquête qui a pu mettre en avant les problématiques de nos concitoyens et nous mettrons tout en œuvre pour faire basculer notre commune vers un indice A au lieu du G actuel.